

ANCIA

Association Nationale des Conseils et Intermédiaires en Assurances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 20 SEPTEMBRE 2021

David CHARLET élu nouveau Président de ANCIA

Ce lundi 20 Septembre 2021, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de ANCIA se sont réunis et ont élu David Charlet, Président pour 2 ans.

David Charlet est par ailleurs Président de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-COURTAGE ou nom de laquelle il siège au Conseil d'Administration de ANCIA.

Il succède à Laurent Boulangeat, qui siégeait au nom de l'AGEA.

Pendant son mandat, ce dernier a notamment piloté le projet de réforme du 3^e usage du courtage ; travailler au projet de nouvelle convention collective des intermédiaires ; lancer un travail collaboratif sur la rémunération de nos professionnels et engagé des échanges avec d'autres organisations en vue de leur adhésion à ANCIA.

Le Bureau a également été modifié et se compose maintenant de :

- **Vice-Présidents** : Bertrand de Surmont et Pascal Chapelon, respectivement Président de Planète-CSCA et de l'AGEA
- **Trésorier** : Christophe Hautbourg, par ailleurs Délégué Général de Planète-CSCA
- **Secrétaire** : Guy Cohen, Vice-Président de l'ANACOFI et Président de ANACOFI SYNDICAT

Déclaration de David Charlet suite à son élection : « je tiens à remercier Laurent Boulangeat et toute l'équipe d'ANCIA pour le travail effectué au sein de cette grande Alliance. Dans les mois à venir, outre œuvrer à la finalisation des travaux en cours, je tâcherai de faire d'ANCIA le centre des échanges entre nos organisations et celles qui voudront bien se joindre à nous, concernant la réforme du Courtage mais aussi l'assurance emprunteurs. Afin de pouvoir me consacrer à cette nouvelle mission, j'ai remis ma démission de mon poste de Président du Conseil Consultatif au Président de la FECIF. Je resterai cependant attentif à ce que ANCIA soit une place d'échange et de collaboration au niveau national, entre la FECIF et le BIPAR, les deux organisations Européennes de représentation de nos professionnels».

ANCIA a été créée par la CSCA et l'ANACOFI ASSURANCES en 2016 et s'est trouvée renforcée par l'adhésion d'AGEA et de Planète Courtier (fusionnée ensuite avec la CSCA). ANCIA collabore par ailleurs avec de nombreuses autres organisations du courtage, en vue de définir des positions ou de produire des travaux de place, assurant ainsi une représentation concertée auprès des pouvoirs publics.

ANCIA représente aujourd'hui environ 20 000 entreprises et 70 000 salariés du secteur de l'intermédiation et conseil en assurances en France. Elle se fixe cinq chantiers prioritaires :

- Représenter les conseils et intermédiaires en assurances auprès des pouvoirs publics et des différents acteurs de la profession.
- Elargir le nombre de membres de ANCIA afin de la rendre la plus représentative possible de l'intermédiation en France.

CONTACTS PRESSE

ANACOFI : Marie LALANDE - 01 40 02 03 74 – m.lalande@anacofi.asso.fr

AN CIA

Association Nationale des Conseils et Intermédiaires en Assurances



- Mettre en avant la plus-value apportée par ces intermédiaires auprès de leurs clients et expliquer le bien-fondé de leur rémunération.
- Travailler aux synergies possibles notamment en termes de convention collective, formation...
- Permettre aux courtiers la meilleure adaptation possible à la réforme du Courtage

EN BREF

L'ANACOFI

L'ANACOFI est la première instance française de représentation des Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Finance d'Entreprise, Courtiers/conseil en banque, finance, assurance-vie et immobilier patrimonial et d'entreprise. L'ANACOFI contrôle la principale association de Conseils en Investissements Financiers (45% des effectifs nationaux), la première association d'Intermédiaires en Opérations de Banques par le nombre d'entreprises, une des plus importantes associations d'agents immobiliers (patrimoniaux) et la principale association de courtiers en assurance-vie/patrimoine par le nombre d'entreprises. Avec sa confédération, elle représente plus de 5000 entreprises et pèse environ 40 000 emplois.

AGEA

AGEA, Fédération Nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance, représente la profession et défend les intérêts des agents généraux et ceux de ses adhérents à titre individuel. L'Agéa regroupe 15 syndicats de société et 12 chambres régionales. Ces structures ont pour mission principale d'accompagner les agents généraux tout au long de leur activité professionnelle. L'Agéa compte 7 300 adhérents (64% de taux d'adhésion) sur les 11 500 agents généraux d'assurance.

Planète CSCA

PLANETE CSCA est issu du rapprochement de la Chambre Syndicale des Courtiers d'Assurances (CSCA) et de PLANETE COURTIER. Avec plus de 2 000 adhérents représentant plus des trois quarts des entreprises syndiquées du secteur (en chiffres d'affaires et en effectifs), PLANETE CSCA s'appuie sur ses 9 collèges régionaux et de proximité et ses 6 collèges catégoriels pour fédérer toutes les typologies de cabinet de courtage en France.

CONTACTS PRESSE

ANACOFI : Marie LALANDE - 01 40 02 03 74 – m.lalande@anacofi.asso.fr